



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### TAUX ÉLEVÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus des trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.



### PAS D'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel est très stable sur la période.



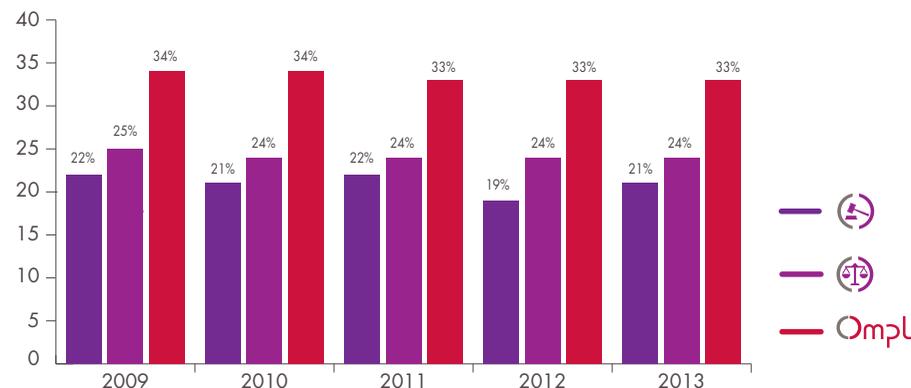
### FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes.

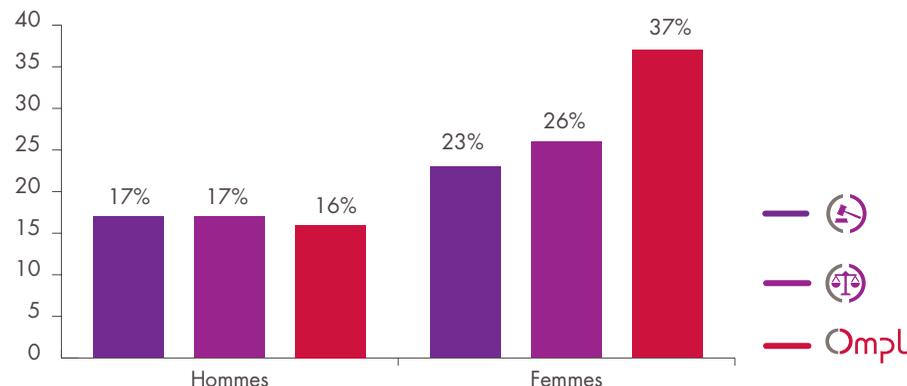
### Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	79 %	76 %	67 %
Temps partiel	21 %	24 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %

### Évolution du taux de salariés à temps partiel



### Taux de salariés à temps partiel par genre



Secteur juridique

Branche professionnelle

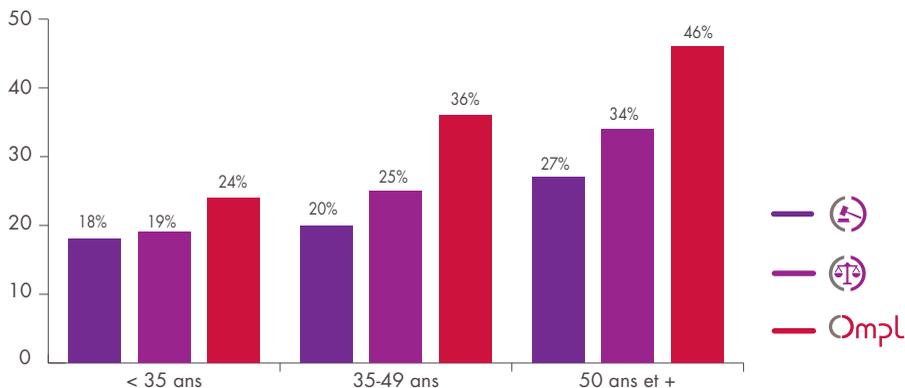
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



### PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un salarié sur quatre de plus de 50 ans, soit un taux supérieur de 9 points à celui moins de 35 ans.

### Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



### CADRES PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est très développé chez les cadres et dans une moindre mesure chez les ouvriers et les employés.

Il est assez faible dans la catégorie professions intermédiaires.

### Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	Offices de commissaires-priseurs judiciaires	Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	Ompl
Cadres	30 %	18 %	32 %
Professions intermédiaires	11 %	17 %	27 %
Employés	19 %	26 %	34 %
Ouvriers	20 %	42 %	62 %
Moyenne	21 %	24 %	33 %